

Ville de
MONTGERON

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
CODE POSTAL 91230

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE MONTGERON
CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

OBJET : **N°24/93**
Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – Création et modification

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize du mois de décembre à 19h30, LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 06 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

Le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché dans les délais légaux.

CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, M. FERRIER, Mme NICOLAS, M. GOURY, Mme DOLLFUS, M. CORBIN, Mme GARTENLAUB, M. LEROY, M. KNAFO, M. LE TADIC, Mme NOURRY, M. NOEL, Mme MOISSON, Mme DALAIGRE, M. MATTENET, Mme MORIN, M. MAGADOUX, Mme CARLOS, Mme BENZARTI, Mme TOUCHON, M. LE MEUR, Mme GUERY, M. HACKERT, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT, M. CROS, Mme NADJI, M. VEYRAT, M. MILOSEVIC (jusqu'à la délibération 24/101)

Absents ayant donné procuration :

Mme RAUNIER ayant donné procuration à Mme GARTENLAUB
Mme PLECHOT ayant donné procuration à Mme DOLLFUS
M. DUROVRAY ayant donné procuration à Mme CARILLON
M. SALL ayant donné procuration à M. GOURY
M. SOUMARE ayant donné procuration à M. LEROY
Mme DE SOUZA ayant donné procuration à M. FERRIER

Absent : M. MILOSEVIC (à partir de la délibération 24/102)



Mme GUERY a été élue secrétaire de séance

OBJET : AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) – CREATION ET MODIFICATION

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération du Conseil municipal n°23/19 du 11 avril 2023 approuvant la création des AP/CP,

Vu la délibération du Conseil municipal n°23/76 du 21 novembre 2023 approuvant la modification des AP/CP,

Vu la délibération du Conseil municipal n°23/90 du 12 décembre 2023 approuvant la création / modification des AP/CP,

Vu la délibération du Conseil municipal n°24/20 du 26 avril 2024 approuvant la création / modification des AP/CP ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°24/78 du 18 novembre 2024 prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2025,

Considérant que cette procédure permet à la commune de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle mais seulement les dépenses à régler sur l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de modifier les AP/CP arrêtées pour cinq opérations,

Considérant l'avis de la Commission municipale permanente en date du 12 décembre 2024,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

Abstentions : M. HACKERT, Mme CIEPLINSKI, Mme BILLEBAULT

APPROUVE A compter du 1er janvier 2025, la modification des AP/CP conformément au tableau ci-joint.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME


Sylvie CARILLON
Maire de Montgeron
Conseillère régionale d'Ile-de-France



AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Opération	Libellé	Situation actuelle		Nouvelle situation					
		Montant AP < 2024	2024	2024	2025				
23BUISSONE	CREATION ALSH ELEMENTAIRE BUISSON	2 100 000,00	64 878,06 1 140 000,00	895 121,94	2 585 000,00	64 878,06	740 000,00	1 280 121,94	500 000,00
23FERRYMAT	REHABILITATION FERRY MATERNELLE	4 750 000,00	0,00 3 100 000,00	1 650 000,00	5 000 000,00	0,00	500 000,00	3 500 000,00	1 000 000,00
23GYMCOSEC	REHABILITATION GYMNASSE COSEC	2 190 000,56	266 341,56 1 923 659,00	0,00	2 340 000,56	266 341,56	1 923 659,00	150 000,00	0,00
23VDURUY	REHABILITATION DURUY	1 710 000,00	21 436,31 50 000,00	0,00	1 710 000,00	21 436,31	50 000,00	0,00	1 638 563,69
23MAINVILL	REQUALIFICATION MAINVILLE	1 400 000,00	0,00 400 000,00	1 000 000,00	3 200 000,00	0,00	90 000,00	2 810 000,00	300 000,00
24CONCY	REHABILITATION DE LA RUE DE CONCY	2 100 000,00	0,00 1 810 000,00	290 000,00	2 135 000,00	0,00	1 810 000,00	325 000,00	0,00